

du Collège devait rester assez précaire. Ce n'est qu'en 1898 qu'on dépassa le chiffre de cent élèves. Le début du vingtième siècle fut le signal d'une ère de progrès. Vers 1910 le nombre des élèves s'élevait à près de quatre cents. A quelques années d'intervalle on fit deux additions successives à la bâtisse construite par Mgr Taché. La petite école d'autrefois avait fait place à une magnifique construction qui avait grand air au milieu de l'immense carré de verdure qui formait son domaine.

Durant cette période aussi se fondèrent à Saint-Boniface trois importantes institutions qui rehaussèrent singulièrement l'importance du Collège. Mgr Langevin, sur le désir de Rome, fonda son Petit Séminaire, édifice majestueux, qui, agrandi, est devenu le Collège actuel après l'incendie. Les Pères Oblats établirent à quelque distance leur Juniorat pour le recrutement de leur Communauté; enfin se fonda le Séminaire ruthène, la Bursa. Les élèves de ces institutions suivirent les cours du Collège, ébauche de la future Université catholique que l'on espérait alors.

Hélas ! ce beau rêve devait s'effondrer dans une catastrophe épouvantable. Dans la nuit du 24 au 25 novembre 1922 une explosion formidable se fait entendre; l'incendie éclate avec fureur, surprend maîtres et élèves: neuf de ceux-ci et un Frère jésuite périssent dans les flammes ou suffoqués par la fumée. Après quelques heures un lugubre monceau de cendres fumantes était tout ce qui restait du persévérant effort d'un siècle de labeurs et de sacrifices: plusieurs crurent y voir le monument funéraire des espérances de la race canadienne-française au Manitoba. Mais l'âme de la race était trop vivante pour accepter une pareille mort. La résurrection vint. Un comité de citoyens se forma pour provoquer et recueillir des souscriptions en vue de la reconstruction du Collège. Le Gouvernement de la province de Québec donna généreusement \$25,000 — nouveau lien de gratitude entre la jeune famille manitobaine et la province-mère !

Cependant l'acte le plus important de ces journées douloureuses, celui qui rendit possible la survie du Collège s'accomplit à l'Archevêché de Saint-Boniface. Sa Grandeur Mgr Béliveau, bienfaiteur insigne, assisté de son Conseil, fit au Collège le don princier de son Petit Séminaire; les prêtres de cette institution y acquiescèrent avec une abnégation admirable. Ainsi se trouvèrent fusionnés en une seule institution le Collège et le Petit Séminaire. La Compagnie de Jésus accepta de rester dans ces conditions et de poursuivre simultanément les deux oeuvres de la formation du futur clergé et d'une élite sociale pour l'élément laïque. La somme recueillie fut employée à la construction d'une aile nouvelle ajoutée au Petit Séminaire.